



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enraciné dans l'eau; Portneuf-sur-Mer inaugure sa fresque murale d'une longueur de 10 mètres

Portneuf-sur-Mer, 15 juillet 2019 – Enraciné dans l'eau; c'est le nom de l'œuvre murale d'une longueur de 10 mètres, dévoilée par les élus municipaux lors d'une cérémonie protocolaire en présence de plusieurs citoyens.

La fresque qui représente le village de Portneuf-sur-Mer et des éléments de son passé dans le reflet, a été conçue par l'entreprise spécialisée Sautozieux. Afin de déterminer quelle orientation donner à l'œuvre à peindre sur le mur du garage municipal, un groupe de travail bénévoles du milieu a été mis en place. Au sortir de cette étape de conception, deux esquisses ont été élaborées puis par la suite présentées à la population. Par un vote populaire, c'est donc l'œuvre intitulée Portneuf-sur-Mer enraciné dans l'eau qui a été retenue à plus de 80%.

La fresque de Portneuf-sur-Mer s'inscrit dans une volonté du conseil municipal d'embellir le patrimoine de la Municipalité, de favoriser l'achalandage touristique dans le village, mais surtout de donner un motif de plus aux habitants de Portneuf-sur-Mer d'être fiers de leur coin de pays.

Ce projet réalisé par la Municipalité de Portneuf-sur-Mer a aussi bénéficié du soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de La Haute-Côte Nord dans le cadre du Programme de soutien culturel et d'embellissement du territoire par l'art.

À propos de Portneuf-sur-Mer

Portneuf-sur-Mer est une municipalité du Québec, située dans la MRC de La Haute-Côte-Nord sur la Côte-Nord. Son profil a été utilisé par les différentes instances gouvernementales afin de mettre en place un plan d'action provincial à l'intention des municipalités dévitalisées. La Municipalité a accueilli en 2017 l'avant dernier épisode de la populaire émission La Petite Séduction avec comme artiste invité Pierre Hébert. Hugo Girard est la personnalité publique la plus connue originaire de l'endroit. L'endroit est reconnu pour son vaste arrière-pays riche en lacs et rivières et son particulier banc de sable, une flèche littorale d'une longueur d'environ 4,5 km formée par l'action des vagues.

Sous embargo jusqu'au 25 juillet 13 h 30